



Bruxelles, le 30 mars 2022
(OR. fr)

7409/22
PV CONS 17
AGRI 108
PECHE 91

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Agriculture et pêche)
21 mars 2022

TABLE DES MATIÈRES

Page

1.	Adoption de l'ordre du jour.....	3
2.	Approbation des points "A" Liste des activités non législatives.....	3

AGRICULTURE

Activités non législatives

3.	Approbation des plans stratégiques de la PAC.....	3
4.	Situation des marchés agricoles, notamment suite à l'invasion de l'Ukraine	4

Divers

Agriculture

5.	a) Déclaration conjointe des ministres de l'agriculture du groupe Visegrád ainsi que de la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Slovénie concernant la contribution de leurs plans stratégiques de la PAC à une agriculture européenne plus équitable et plus verte	4
	b) Promouvoir le potentiel de production des protéines végétales en Europe en accord avec les objectifs du Pacte vert pour l'Europe	5
	c) Réunion extraordinaire des ministres de l'agriculture du G7 (réunion hybride, le 11 mars 2022)	5
	d) Utilisation d'engrais biosourcés (RENURE)	5
	e) Déclaration commune du groupe «Amis des IG» sur la prochaine révision de la politique de qualité	5
	f) Préoccupations concernant le projet d'acte législatif sur l'utilisation durable des produits phytopharmaceutiques	6
	g) Alternatives aux produits phytosanitaires à usage agricole et non agricole (cas du glyphosate).....	6

Pêche

h)	Augmentation des coûts de production et d'exploitation commerciale dans le secteur de la pêche.....	6
----	---	---

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour figurant dans le document 7005/22.

2. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives

7245/22

Le Conseil a adopté les points "A" dont la liste figure dans le document 7245/22, y compris les documents COR et REV présentés pour adoption. Les déclarations relatives à ces points figurent dans l'addendum.

Pour les points ci-après, les références des documents correspondants sont les suivantes:

Actes délégués ou actes d'exécution

Marché intérieur et industrie

5. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 26.1.2022 complétant le règlement (UE) 2019/2144 du Parlement européen et du Conseil en établissant des règles détaillées relatives aux procédures d'essai et aux prescriptions techniques spécifiques pour la réception par type des véhicules à moteur en ce qui concerne leur enregistreur de données d'événements et pour la réception par type de ces systèmes en tant qu'entités techniques distinctes et modifiant l'annexe II dudit règlement
Acte délégué - Intention de ne pas exprimer d'objections
approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 16.03.2022


7017/22

+ **COR 1 (fr)**
5740/22 + ADD 1
ENT

AGRICULTURE

Activités non législatives

3. Approbation des plans stratégiques de la PAC

 7022/22 + COR 1

Informations communiquées par la Commission
Échange de vues


Le Conseil a pris note des informations fournies par la Commission sur la base du document 7022/22 au sujet des plans stratégiques et des commentaires des délégations.

Le Conseil a également pris note d'une déclaration des ministres de l'agriculture du groupe Visegrád, de la Bulgarie, Croatie, Roumanie et Slovénie concernant la contribution de leurs plans stratégiques à une agriculture européenne plus équitable et plus verte, telle que reprise dans le document 7058/22, ainsi que des commentaires des délégations.

4. Situation des marchés agricoles, notamment suite à l'invasion de l'Ukraine¹ 7099/22
Informations communiquées par la Commission et les États membres
Échange de vues

Divers

5. Agriculture

- a) **Déclaration conjointe des ministres de l'agriculture du groupe Visegrád ainsi que de la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Slovénie concernant la contribution de leurs plans stratégiques de la PAC à une agriculture européenne plus équitable et plus verte**  7058/22
Informations communiquées par la délégation hongroise, au nom des délégations bulgare, croate, hongroise, polonaise, roumaine, slovaque et slovène

Le point 5 a) a été traité au point 3.

¹ Y compris un échange avec le ministre ukrainien de la politique agricole et de l'alimentation.

b) Promouvoir le potentiel de production des protéines végétales en Europe en accord avec les objectifs du Pacte vert pour l'Europe

 7141/22

Informations communiquées par la délégation autrichienne, avec l'appui des délégations allemande, bulgare, croate, chypriote, espagnole, estonienne, finlandaise, grecque, hongroise, italienne, lettonne, lituanienne, luxembourgeoise, maltaise, polonaise, portugaise, roumaine, slovaque et slovène

Le Conseil a pris note de la demande de la délégation autrichienne sur la base de la note d'information 7141/22, soutenue par 19 autres délégations, d'une action coordonnée au niveau européen pour le développement de la production domestique des protéines végétales. Le Conseil a également pris note des commentaires formulés par les délégations sur les informations fournies, ainsi que des réponses de la Commission aux questions soulevées.

c) Réunion extraordinaire des ministres de l'agriculture du G7 (réunion hybride, le 11 mars 2022)

7241/22


Informations communiquées par la délégation allemande

d) Utilisation d'engrais biosourcés (RENURE)

7242/22

Informations communiquées par la délégation néerlandaise

e) Déclaration commune du groupe «Amis des IG» sur la prochaine révision de la politique de qualité

 7142/22

Informations communiquées par la délégation espagnole, au nom des délégations autrichienne, belge, bulgare, chypriote, croate, espagnole, grecque, hongroise, italienne, lettonne, maltaise, polonaise, portugaise, roumaine et tchèque (en tant qu'observateur)

Le Conseil a pris note des informations fournies par la délégation espagnole sur la base de la note d'information 7142/22 au sujet d'une déclaration commune de 15 délégations concernant la prochaine révision de la politique de qualité.

Les demandes de ces délégations à propos de l'évaluation des dossiers des demandes d'indications géographiques, de la durabilité, du rôle des associations de producteurs et des contrôles concernant les indications géographiques ont été entendues par le Conseil.

- f) **Préoccupations concernant le projet d'acte législatif sur l'utilisation durable des produits phytopharmaceutiques** [2] 7269/22

Informations communiquées par la délégation polonaise, au nom des délégations autrichienne, bulgare, croate, estonienne, hongroise, lettone, lituanienne, maltaise, polonaise, roumaine, slovaque et slovène

- g) **Alternatives aux produits phytosanitaires à usage agricole et non agricole (cas du glyphosate)** [2] 7268/1/22 REV 1

Informations communiquées par la délégation slovène

Le Conseil a pris note des informations fournies par la délégation slovène (sur la base de la Note d'information 7268/22) et par la délégation polonaise soutenue par 12 États Membres (sur la base de la Note d'information 7269/22) concernant la future proposition législative de la Commission relative à l'utilisation durable des pesticides.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par les autres délégations à ces sujets, ainsi que des réponses de la Commission aux questions soulevées.

Pêche

- h) **Augmentation des coûts de production et d'exploitation commerciale dans le secteur de la pêche** [2] 7285/22

Informations communiquées par la délégation espagnole, avec l'appui des délégations belge, bulgare, chypriote, croate, grecque, irlandaise, italienne, lettone, lituanienne, portugaise, roumaine et slovène

Le Conseil a pris note des informations fournies par la délégation espagnole, avec l'appui des délégations belge, bulgare, chypriote, croate, grecque, irlandaise, italienne, lettone, lituanienne, portugaise, roumaine et slovène sous le point divers concernant l'augmentation des coûts de production et d'exploitation commerciale dans le secteur de la pêche.

Le Conseil a également pris note des observations formulées par la Commission en réponse aux questions soulevées par les délégations.

[2] Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)